

CONDUITE D'ENGINS EN SÉCURITÉ



Formation à la conduite en sécurité R485 cat 1 ou cat 2 « Gerbeur »

Nombre de participants maximum : 6

Formation initiale : 2 jours

Formation recyclage 1 jour

Formation dispensée selon la recommandation CARSAT/INRS R485.

Formation initiale ou recyclage.

CACES® ou autorisations de conduite

Notions théoriques : conditions de délivrance de l'autorisation de conduite, du CACES®, distinction entre autorisation de conduite et CACES®, conditions de santé requises.

Notions de sécurité : EPI, sens de circulation, respect du marquage au sol, Gestes et postures. Entretien du matériel, prévention. Détection et signalement des anomalies

Circulation avec un gerbeur : à vide, en charge, marche avant, marche arrière.

Exercices pratiques dans l'atelier : gerbage et dégerbage.

Connaître la fonction cariste : les conditions légales pour exercer la fonction, les responsabilités pénales, le rôle, les activités et les exigences du métier.

Tests d'évaluation finale : vérification des acquis théoriques et techniques permettant la proposition de l'autorisation de conduite ou le passage du CACES®.



Formation à la conduite en sécurité

R489 cat 1A, cat 1B

« Gerbeur avec conducteur porté »

R489 cat 3 « Chariot élévateur »

Nombre de participants maximum : 6

Formation initiale : Cat 1A et 1B : 2 jours / Cat 3 : 2 jours

Formation recyclage : 1 jour

Formation dispensée selon la recommandation CARSAT/INRS R489

Formation initiale ou recyclage.

CACES® ou autorisations de conduite

Connaître les consignes de sécurité relatives à la manipulation des engins : la sécurité générale dans l'entreprise, les consignes de conduite, les règles de circulation, les consignes à suivre en cas d'accident, la lecture des pictogrammes d'information, les comportements sécuritaires et les comportements dangereux, les documents relatifs à la sécurité, les personnes responsables de la sécurité.

La technologie des chariots automoteurs : la classification des chariots, les organes du chariot, la batterie des engins, les accessoires, la lecture des plaques de charge.

Mise en situation pratique, apprentissages (par groupe de 4 au maximum) : manœuvrer et circuler, faire le stockage et le déstockage, faire le gerbage et le dégerbage, le chargement et le déchargement.

Tests d'évaluation finale : vérification des acquis théoriques et techniques permettant la proposition de l'autorisation de conduite ou le passage de CACES®



Nacelle élévatrice R486 cat A type 3

Obtenir une autorisation de conduite interne pour une nacelle élévatrice R486 cat A type 3.

Partie théorique :

- Connaître les informations générales
- Connaître les accidents du travail
- Identifier les acteurs de préventions
- Décrire les étapes pour la prise de poste et les vérifier
- Savoir lire les données du constructeur de la nacelle
- Connaître les systèmes de fonctionnement des nacelles
- Nommer les principaux types de nacelles – les catégories de CACES
- Associer les chariots, leurs équipements et leurs utilisations
- Connaître les règles de stockages et de chargement
- Identifier les pictogrammes des marchandises
- Identifier les interdictions
- Reconnaître la signalisation

Partie pratique :

- Vérifier les données avant la mise en place de la nacelle.
- Prendre en mains la PEMP (Plateforme Elévatrice Mobile de Personnes) et des commandes
- Baliser et signaler
- Circuler avec des mouvements simultanés de la plateforme de travail
- Se déplacer le long d'une surface verticale plane, au-dessus et au-dessous d'une surface plane
- Effectuer des manœuvres de secours
- Vérifier la fin de son poste

Partie validation :

- Prendre son poste
- Utiliser la PEMP en toute sécurité en respectant les données
- Quitter son poste et entretenir le matériel



Formation à la conduite en sécurité R482 cat A- Tondeuse autoportée / Micro tracteur

Formation initiale : 1 jour pour 6 participants maximum
Formation recyclage : 1 jour pour 4 participants maximum

Connaître les machines auto portées : dénomination du matériel, particularités techniques, spécificités d'utilisation, règles internes d'autorisation de conduite, différences autoportée et autotractée.

Savoir charger les autoportées dans la remorque : charger l'autoportée dans la remorque, gestes et postures de travail, règles de protection de la machine, sécurisation de l'autoportée dans la remorque.

Utiliser les machines en toute sécurité : les risques encourus, les facteurs de danger et les éléments concourant à une bonne sécurité.

Les conditions de sécurité : siège, plateau de coupe, bac de ramassage, frein de stationnement, les équipements de protection individuelle.

Savoir organiser son chantier : la préparation et les vérifications d'usage, savoir signaler son chantier, les règles de déplacement sur le chantier et hors surface gazonnée.

Utiliser les machines : se déplacer avec la machine, stopper et stationner la machine, adapter sa vitesse, maîtriser la hauteur de coupe, conduire sur terrains plats ou vallonnés, maîtriser les obstacles.

Entretien du matériel : vérifier les niveaux, vérifier l'état des carters de protection et des pneus, identifier un dysfonctionnement et le signaler, nettoyer les machines.

Tests d'évaluation finale : vérification des acquis théoriques et techniques permettant la proposition de l'autorisation de conduite.



Formation à la conduite en sécurité

R482 Cat E Tracteur +100CV

*Formation initiale : 1 jour pour 3 participants maximum
ou*

Formation recyclage : 1 jour pour 6 participants maximum

Formation selon la recommandation R482 – Formation initiale au recyclage

Connaître l'engin de chantier : dénomination du matériel, particularités techniques, spécificités d'utilisation, connaître les différences et leurs applications sur le terrain, règles internes d'autorisation de conduite, règles mécaniques.

Utiliser l'engin en toute sécurité : les risques encourus, les facteurs de danger et les éléments concourant à une bonne sécurité, les conditions de sécurité liées à la météo, les équipements de protection individuelle, l'organisation du chantier, les règles de déplacement.

Utiliser les machines : se déplacer avec l'engin, stopper et stationner le tracteur, adapter sa vitesse, mises en situation pratiques sur terrains plats ou vallonnés, maîtriser les obstacles.

Entretenir le matériel : vérifier les niveaux, vérifier l'état des pneus, identifier un dysfonctionnement et le signaler, nettoyer les machines et leurs accessoires

Tests d'évaluation finale : vérification des acquis théoriques et techniques permettant la proposition de l'autorisation de conduite.